L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73, NOUVELLE-ORLEANS DIMANCHE MATIN, 22 OCTOBRE 1882. Entre les rues Bienville et Conti.

FEUILLETON.

Commencé le 24 septembre

ISEULT.

Par GUSTAVE CLAUDIN.

Suite.

—Je tiens pour très exact le récit que vous venez de faire ; mais, mon cher d'Albrey, j'ai cru remarquer que vous l'avez fait sur un ton qui prouve que vous n'aimez pas votre ami, et que vous n'êtes peut-être pas fâché de ce qui lui est arrivé.

—Vous êtes créole, madame, reprit d'Albrey, et, vous le savez, la créole est deux fois femme. Vous avez deviné, je n'aime pas cet ami qui, à mes yeux, a ce tort d'avoir été choisi par Mlle Iseult. Il est venu au château de la Jarretière nous couper l'herbe sous le pied. Je ne le lui pardonnerai jamais.

—C'est du dépit, et ce n'est pas dangereux, dit madame d'Avenel. Pourquoi n'avez-vous pas su vous faire aimer d'Iseult ? Vous aviez été invité par le colonel un peu pour cela. Vous la verrez sans doute dans mon salon ; vous lui ferez peut-être la cour, mais vous ne réussirez pas. Il y a pour cela deux motifs : il est trop tard et elle vous exècre.

—Qu'en savez-vous ?

—Elle me l'a dit le soir où, au château de la Jarretière, vous ne vous êtes pas montré disposé à l'entendre jouer sur son piano une sonate de Mozart. Vous avez du même coup blessé une petite écolière désireuse de montrer ses talents, et prouvé que vous étiez un barbare on ne voulant pas écouter un musicien de génie. Iseult n'a rien dit, mais a été froissée. Quand, au contraire, M. de Fernay est arrivé, il a eu bien soin de la prier de se mettre au piano. C'est peut-être à cela qu'il doit d'avoir été préféré.

—En tout cas Mlle Iseult n'a pas été heureuse dans son choix, et sans fatuité je puis bien prétendre qu'elle aurait eu la main plus heureuse en agréant mes hommages. Mais qu'à cela ne tienne, dès demain je prendrai des leçons de piano, je viendrai faire amende honorable à ses pieds, et la supplier d'entendre les bruits que je tirerai de cet instrument déplaisant.

En cet instant, la porte du salon s'ouvrit, et un domestique annonça de nouveaux visiteurs.

On sait ce qu'il y a de futile et de décousu dans les propos qu'échangent entre eux les gens qui viennent, à un jour convenu de la semaine, rendre visite aux dames qui les reçoivent. On cause des bruits du jour, des choses à la mode, et puis on dit quelques médisances sur son prochain. Un jeune homme très affairé, bien qu'il ne fit œuvre de ses dix doigt, parla du dernier ballet de l'Opéra, qu'il avait trouvé soporifique, d'un magnétiseur à la mode qui n'était qu'un farceur, puis enfin de la rage qu'avaient les femmes de toutes porter des robes nuance vieil or. Il fut contredit par une blonde aux yeux noirs qui déclara que le ballet en question était charmant, le magnétiseur prodigieux, et le vieil or la couleur la plus ravissante du monde. On bavarda là-dessus à perte de vue de façon à ennuyer ceux qui abordaient ces sujets, tenaient absolument à faire constater qu'ils étaient tous des discurs de rien. Ils se séparèrent ravis les uns des autres, et persuadés que les plaisanteries fourbues et les banalités excessives qu'ils avaient risquées, constituaient combinées ensemble du très pur marivaudage. Heureusement Marivaux et nos grands-mères qui savaient si bien causer, ne sont plus là pour les contredire. Hélas ! le temps est à jamais passé où les femmes pouvaient tout dire, assurées qu'elles étaient d'être devant des gens d'esprit et derrière leur éventail. La politique, le cigare et le club ont tué la causerie en France et créé cette race d'insupportables raisonneurs qu'il faut subir presque partout.

* * *

Iseult avait monté sa maison, et son oncle le colonel lui avait laissé carte blanche pour tout disposer.

Il fut étonné du goût parfait avec lequel cette petite ingénue sut se mettre, non pas en ménage, mais arranger sa vie à la campagne, dans le château de la Jarretière, et à Paris, dans le petit hôtel qu'elle avait fait meubler.

Il se demandait où sa nièce avait bien pu acquérir tant de tact et d'expérience ? Déjà, sans avoir consulté personne, Iseult était devenue une jeune femme très élégante. Ses toilettes étaient toutes d'un goût exquis et d'une originalité qui portait à croire que c'était elle qui en avait indiqué les coupes à ses couturières et à ses modistes.

Elle avait acheté de magnifiques chevaux de selle et de carrosses qu'elle avait mis très gracieusement à la disposition du colonel. Parmi ces coursiers, il s'en trouvait un cap de more d'une performance absolue comme on dit en termes de sport. Quand elle le montait au bois de Boulogne, les cavaliers et les passants s'arrêtaient pour l'admirer. Elle le manœuvrait avec une dextérité qui eût fait honneur à une écuyère du Cirque.

Elle avait fait choix d'une dame de compagnie très distinguée de sa personne, qui devait compter une cinquantaine de printemps.

C'était le modèle achevé de ces duègnes respectables qui, en Espagne, sont placées en sentinelles près des infantes.

Elle se nommait Mme Desdémone, avait autrefois été riche et mariée, et n'était plus rien de tout cela.

Elle savait faire bonne figure dans un salon et recevoir ceux qui s'y présentaient.

Elle avait l'expérience de la vie et était d'un excellent conseil. Si, à son insu, Iseult se fut montrée imprudente, elle était là, sinon pour l'arrêter, du moins pour l'avertir, ainsi que cela avait été convenu lors de son entrée dans la maison.

Iseult, toute fière d'être libre, s'agitait beaucoup. C'était un va et vient continuel de son hôtel de Paris au château de la Jarretière. La vieille douairière avait été la première à comprendre qu'elle n'était plus d'âge à suivre sa petite nièce dans ses excursions rapides, aussi y avait elle renoncé, comptant sur sa sagesse, sur Mme Desdémone, sa dame de compagnie, et sur le colonel pour la surveiller.

Malgré cette précoce expérience de la vie dont Iseult donnait tant de preuves, le colonel qui l'aimait comme si elle eut été sa fille, n'était pas sans inquiétude pour l'avenir. Il crut devoir faire part à sa nièce de ses inquiétudes.

Dès le premier mot, elle l'arrêta. Il n'y avait d'égale à la fausseté de sa position dans le monde que la franchise de son caractère.

—Je devine, mon cher oncle, lui dit-elle, ce qui vous préoccupe et ce qui assombrit votre front. Vous redoutez l'usage que je veux faire de ma liberté ! Ne concevez aucune crainte. Je n'oublie pas que je suis mariée, et qu'il n'y a pas de puissance capable de rompre mon mariage. Mais vous avez été le premier à me dire que je pouvais, sans manquer ni de cœur ni de dignité, ne pas me condamner à un deuil éternel, et ne pas prolonger cette retraite à laquelle j'avais eu recours. D'abord pour adoucir mon profond chagrin, j'ai pleuré toutes les larmes de mon corps, et après le ciel m'a accordé la grâce de me faire souvenir que j'étais jeune et que j'étais innocente. Alors j'ai vu reparaître devant mes yeux les illusions que j'avais perdues, et je me suis réconciliée avec la vie, espérant en dehors du mariage, dont les joies me sont enlevées, pouvoir trouver sinon une félicité complète, du moins un bonheur relatif, comme de vous aimer, de vivre près de vous, avec vous, le plus souvent que cela sera possible, vous priant de me guider, de me venir en aide dans les pas difficiles, sans être pour cela maintenue en tutelle. Ne pouvant me marier, je me sais fatalement condamnée à vivre seule et à m'abuser à ce point, de croire que je suis une vieille fille dont personne n'a voulu et qui coiffera sainte Catherine.

—Ne dis pas cela, interrompit le colonel.

—Si, je dois le dire, car en réalité il n'y aura en moi qu'une vieille fille très disposée à se servir de son esprit si elle en a, et de sa beauté tant qu'elle durera, pour se venger sur les hommes du mal que m'a causé celui d'entre eux qui devait être mon mari. Oui, les hommes auront à redouter ma coquetterie, je ferai tout pour leur plaire sans jamais céder à aucun. Pour résumer ma pensée et vous faire le plus chastement du monde une confidence délicate et embarrassante, je veux bien avoir trente-six adorateurs, mais je vous jure devant Dieu, que je n'aurai jamais autre chose. Ma duègne toujours sera à mes côtés, et si par hasard les sévérités de son visage ne suffisaient pas pour décourager un insolent, alors je ferai appel à votre épée.

—Mais mon enfant, dit le colonel, où donc as-tu puisé tant de sagesse ? Si tu fais ce que tu t'engages à faire, tu seras une créature supérieure. Pour un peu je t'appellerais l'ange de la résignation.

—Je ne suis pas un ange, mais vous conviendrez que pour moi la vie a été arrangée d'une bien singulière façon. Vous me demandez où j'ai puisé tant de sagesse, je vais vous le dire en toute franchise. J'ai lu dans ma retraite, oui j'ai lu les livres qu'on m'avait prescrits, et les livres qu'on m'avait interdits : ceux qui devaient m'édifier, et ceux qui devaient me corrompre. J'ai lu un roman horrible qui s'appelle *Mademoiselle de Maupin* qui m'a dépeint le vice élégant, puis l'*Imitation* qui m'a prouvé que le vice était bête. J'ai hésité un instant pour savoir si je serais corrompue par l'un, ou conservée pure par l'autre. Après mûre réflexion, j'ai reconnu, sans que personne intervînt dans le travail qui s'opérait dans mon cerveau, que l'*Imitation* avait raison. Plus cette lecture s'éloigne, et plus ma conviction se fortifie. Aussi je suis une honnête fille—ou une honnête femme, comme vous voudrez, et je resterai ce que je suis, je vous le jure sur ce baiser sincère que je vous demande la permission de déposer sur vos bonnes joues.

Le colonel, très touché par ce qu'il venait d'entendre, prit sa nièce dans ses bras et lui dit : je t'aime, tu es délicieuse et bonne comme ta pauvre mère que tu n'as point connue. Vas, fais tes premiers pas dans le monde, et si tu te conformes à ce que tu viens de me promettre, je suis tranquille, tu ne feras pas naufrage.

Il fut convenu que le colonel accompagnerait sa nièce dans la première visite qu'elle se préparait à rendre à tous leurs amis. Partout on la trouva charmante, et on eut le tact de ne faire même pas allusion au malheur qui lui était arrivé. Elle sut se faire aimer et reçut aussitôt des invitations de tous côtés.

II

Mme d'Avenel qui avait sa loge le mardi à la Comédie-Française, lui offrit une place qu'elle accepta. C'était pour la première fois qu'elle allait paraître en public. On jouait ce soir-là *Esther* et *Amphitryon*.

Ces représentations du mardi sont, ainsi qu'on le sait, particulièrement brillantes. La salle est occupée ces jours-là par des abonnés.

Ils écoutent les pièces, et pendant les entr'actes, se font des visites de loge à loge.

Les femmes sont en toilette de bal, et montrent leurs épaules et leurs diamants. Les spectateurs placés à l'orchestre jouissent d'un spectacle fort réjouissant, et passent en revue les plus jolies femmes de Paris qui se délectaient, ce soir là, de la grâce que Racine a mise dans *Esther*, et de l'esprit que Molière a semé dans *Amphitryon*.

On chercherait en vain dans une autre capitale du monde un régal pour l'esprit comparable à celui-là.

Les plus beaux esprits et les plus brillants causeurs viennent là pour payer de leur personne devant cette élite qui se raréfie tous les jours, mais qui ne disparaîtra pas, il faut l'espérer pour l'honneur de l'esprit français, car du jour où il n'en resterait plus de vestige, c'en serait fait à jamais du *Misanthrope* qu'on devrait rayer du répertoire. Puissent les écoles qu'on s'apprête à élever partout former dans l'avenir des spectateurs en état d'apprécier la saveur de cette œuvre si hautaine et si sévère.

Iseult portait une robe bleu clair garnie de dentelles et dans ses cheveux deux ou trois roses blanches. A ses bras, à ses oreilles et sur sa tête scintillaient des diamants et des saphirs. Tous les yeux étaient braqués sur cette nouvelle venue. Elle eut un grand succès. On fut unanime à la trouver exquise. Un vieil abonné qui en était encore aux comparaisons mythologiques disait à qui voulait l'entendre, qu'une nouvelle étoile s'était levée dans le firmament de l'élégance.

Quant à l'héroïne de cette soirée qui venait au théâtre pour la première fois de sa vie, elle écoutait la pièce sans en perdre un mot, ne se doutant pas du tout de son triomphe, et ne remarquant pas que c'était vers elle que convergeaient toutes les lorgnettes de la salle. Elle était toute chagrine de l'infortune d'Alcmène, si odieusement trompée par Jupiter, et furieuse contre le traître Mercure, son vil complice. Voilà ce qui troublait son esprit, au grand désespoir de ses admirateurs, qui la virent disparaître sans que cette Psyché vivante les eût gratifiés ni d'un regard distrait ni d'un soupir égaré.

Iseult, que Mme d'Avenel aimait et appréciait beaucoup, était très assidue à ses réceptions du mardi. Elle arrivait, escortée de Mme Desdémone, et rencontrait dans ce salon des amies qui la fêtaient beaucoup. On la trouvait spirituelle et gaie. Elle savait raconter les choses les plus ordinaires de la vie avec un charme et une pointe d'ironie qui engageaient les assistants à se taire, et à lui laisser tenir, comme on disait sous la Restauration, le dé de la conversation. Elle rapportait des bals, où elle était allée, des impressions fort malicieuses. Les jeunes gens savaient bien danser et bien valser, mais ce qu'elle trouvait de déplorablement faible, c'était leur conversation.

—Figurez-vous, disait-elle, que tous semblent s'être entendus pour me poser cette question : si je suis demoiselle ou dame. Vous comprenez, sans que j'aie besoin de m'expliquer, que c'est là pour moi l'interrogation la plus désagréable qu'on puisse m'adresser, par la double raison que je ne puis pas raconter ma vie à ces petits messieurs, et qu'en réalité je ne suis ni dame ni demoiselle.

—Que leur répondez-vous, dit Mme d'Avenel ?

—Je leur réponds à tous qu'ils sont trop curieux. Il y en a qui insistent, et qui me disent qu'ils ne dansent que pour découvrir la belle à laquelle ils seraient très fiers de donner leur nom. Je leur réplique que le salon est rempli de jolies personnes. Alors on me dit que je sais mieux que mes rivales, j'affirme qu'il n'en est rien, et quand je suis parvenue à décourager ce questionneur, la valse finie, il va répéter mot pour mot à une autre demoiselle ce qu'il vient de me dire, comme pour me bien convaincre qu'il n'y a rien de sincère dans ces galanteries banales.

—Il n'y a jamais de variantes ? dit une petite dame, blanche de peau comme si elle eût été rousse.

—Rarement, reprit Iseult. Il y en a pourtant quand mes valseurs sont des *sportsmen*. La semaine dernière, un jeune gommeux qui doit passer ses hivers à Cannes, tant il paraît faible de poitrine, m'a dit qu'il avait eu l'honneur de me rencontrer à cheval au Bois. C'est sans doute pour cela qu'il a cru pouvoir me demander quel était mon favori dans le prochain Derby. Je lui ai répondu que je n'en avais pas et que je n'en aurais jamais. Alors il s'est rabattu sur le théâtre et m'a demandé si j'avais vu la dernière opérette des Folies-Dramatiques. Je lui ai répondu que j'ignorais encore où était situé ce théâtre, mais que je m'informerais. Il parut un peu embarrassé et me ramena à ma place. Ah ! j'oubliais parmi ces insignifiants ceux qui constatent qu'il fait très chaud, et que les bougies coulent.—Qu'y puis-je ? serais-je tentée de leur répondre ?

Elle en était là de son récit, lorsque M. d'Albrey, en tenue de jour d'une simplicité puritaine, entra dans le salon. Il alla droit à la maîtresse de la maison pour la saluer, puis il prit place parmi les visiteurs.

Aussitôt, découvrant Iseult qui semblait se cacher dans un coin, il se leva et vint la saluer jusqu'à terre.

Elle s'inclina et ne lui dit rien.

Mme d'Avenel ayant remarqué sa froideur, voulut la faire cesser.

—M. d'Albrey, dit-elle, mon amie a toujours sur le cœur le peu de cas que vous faites de ceux qui jouent du piano.

—Je serais désolée que madame m'en gardât rancune. Je lui demande pardon, d'avoir, il y a déjà longtemps de cela, au château de la Jarretière, paru si peu désireux de l'entendre. Mais j'ai changé d'avis, et maintenant j'aime le piano, je rends justice à cet instrument : je l'avais étudié au collège, puis un peu oublié, je m'y suis remis et je m'en félicite.

Iseult se mit à rire et comme se qu'elle venait d'entendre avait été dit pour elle, répondit à M. d'Albrey :

—Vous aviez raison, monsieur, le piano est un instrument insipide, je n'ai pas fait enlever ceux qui sont chez moi, mais je ne m'en sers plus. Quand nous voulons danser, nous nous servons de grandes boîtes à musique qui renferment plusieurs instruments. Ma grande boîte contient tout un répertoire de quadrilles, de valses et de polkas. Je fais tourner la manivelle par un domestique ; de cette façon, je ne condamne aucun de mes amis à faire courir ses doigts sur les touches, tandis que les autres s'amusent.

D'Albrey, qui avait pensé qu'Iseult lui saurait gré de sa conversion et y verrait une sorte d'amende honorable, en fut pour ses frais. Elle n'attachait, d'ailleurs, aucune importance à ces petites bouderies de salon.

D'Albrey, à ses yeux, restait perdu dans cette légion de soupirants insipides qui, au bal, au concert, à la promenade, partout enfin, roulaient de gros yeux bêtes pour lui faire comprendre qu'ils la trouvaient jolie. Elle dédaignait de tels hommages, et aurait pu demeurer sans cesse au milieu de ceux qui les lui adressaient, sans que sa vertu courût plus de danger que le prophète Daniel dans la fosse aux lions. Elle ne leur faisait pas l'honneur de les redouter et poussait avec eux l'indifférence jusqu'au cynisme, n'étant pas trempée de la même façon que ces déesses qui, dit-on, dérogèrent à ce point de pouvoir aimer des bergers.

* * *

Un peu fatiguée de la vie élégante de Paris, Iseult projetait de rompre pour un instant avec elle, et de courir le monde, non pour y chercher des aventures, mais pour voir d'autres horizons, et rencontrer des visages nouveaux. Elle savait par cœur tous ceux qu'elle était sûre de rencontrer où qu'elle allât.

Elle informa donc son oncle et la douairière que son intention était de s'en aller passer un mois à Nice et à Monaco, afin de savoir si ces deux villes méritaient qu'on fit pour elles des infidélités à Paris. On la sermona bien un peu, on lui fit observer qu'elle se sentirait peut-être embarrassée dans ces milieux interlopes ouverts au premier venu. Elle persista dans sa résolution, disant qu'elle n'avait rien à craindre, sûre qu'elle était de savoir se faire respecter partout.

Elle jouissait depuis plus d'un an d'une liberté complète dont elle n'avait point fait un mauvais usage. Sourde à tous les hommages, elle avait poussé la charité jusqu'à prévenir les beaux papillons qui bourdonnaient autour d'elle, de ne point venir se brûler les ailes à la chandelle. Mais il importe d'ajouter que jusqu'alors elle n'avait point franchi les limites du monde dans lequel elle était connue, et ne s'était trouvée qu'en présence de gens lui portant beaucoup d'intérêt.

A Nice et à Monaco il ne devait plus en être ainsi. Elle allait se trouver au milieu d'étrangers qui, voyant une charmante jeune femme sans autre protection que sa dame de compagnie ne manqueraient point de la poursuivre de leurs assiduités, et de soumettre sa vertu aux plus rudes épreuves.

Il n'y a que les innocentes pour savoir braver les dangers. Elle supplia ses grands parents de ne point prendre souci de son absence, et partit avec toute sa maison pour s'installer dans une villa.

Nice et Monaco sont, dit-on, des paradis. C'est possible, mais ce sont en tout cas des paradis bien agités et bien bruyants. Je me demande quel soulagement peuvent bien éprouver là, ceux qui y vont pour leur santé ? Ils y trouvent un climat plus doux que celui de Paris, mais que devient le bénéfice de cette température clémente à côté de l'agitation forcément contagieuse de ces deux villes dans lesquelles il est absolument indispensable de se bien porter si on veut prendre part aux distractions organisées tout exprès pour ceux qui sont venus là, en haine du septentrion.

Il faut en excepter la colonie anglaise. On sait qu'à l'automne, beaucoup de vieilles Anglaises arrivent avec la même régularité que les hirondelles au printemps. Elles sont toutes blondes, maigres et rêveuses. Elles vivent à l'hôtel et mangent à table d'hôte. Le matin, vers neuf heures, vous les surprenez toutes lisant le *Times* et mangeant des œufs à la coque. J'en ai compté jusqu'à cent à la même table. Le dimanche, la lecture du *Times* est remplacée par celle de la Bible. Le soir, grâce à leurs estomacs complaisants, elles mangent les dix-huit plats du menu de la table d'hôte. Par ci par là, dans leurs rangs se trouvent quelques anciens militaires portant tous ce grade très vague de *major* ou de *commandant*. Ces héros sur le retour, sont de toutes les nations. Il y en a même que les transatlantiques amènent d'Amérique. Ils sont en tenue bourgeoise, bottes, pantalon gris-perle criblé de petites taches, habit bleu boutonné et chamarré des rubans des ordres les plus éloignés de ceux de la Jarretière et de la Légion d'honneur.

Ces majors sont des marivandeurs qui, au dessert, comptent des fadeurs aux filles d'Albion ridées, parcheminées et peintes, qui les écoutent avec complaisance. Ces convives forment le bataillon des valétudinaires de la saison. Ils se couchent à neuf heures et demie, et ne vont ni au bal ni au concert, ni dans les salons de jeux. Ils sont là à poste fixe, de novembre à avril.

Mais autour d'eux vont et viennent ceux qui se portent bien et qui sont venus parce qu'on y donne des bals et des concerts, qu'on y a organisé des courses et des tirs aux pigeons, et parce qu'enfin il y a des jeux.

Monaco, ce petit coin de terre serré entre deux grands peuples est le seul endroit du monde civilisé où la passion du jeu a le droit de s'épanouir en toute liberté. Partout ailleurs elle est traquée et persécutée en vertu de lois farouches. Aussi y vient-on de toute part. Grâce à l'or que les étrangers y laissent, cette principauté est devenue une sorte d'Eldorado. Le paupérisme y est inconnu. Elle est pourvue de trop d'écoles, de trop d'églises, de trop d'hôpitaux. Bientôt ses chemins seront pavés en marbre et ses maisons dorées sur tranche.

La roulette et le trente et quarante aidant, l'argent n'a plus, en cet endroit la même signification qu'ailleurs. Les écus dansent parce qu'ils se savent en carnaval. C'est un va et vient de gens qui millionnaires le matin partent le soir rasés comme des pontons, et de pauvres diables qui, alors que le matin ils cherchaient un gîte, ont le soir de l'or à n'en plus savoir que faire.

Aussi n'y a-t-il pas de spectacle plus curieux à observer que celui qui se passe autour des tables de jeux. Toutes les convoitises humaines sont là braquées sur ce cratère d'où jaillirent pour l'un les flots d'or du Pactole, et pour d'autres les flots de cendres qui vont les engloutir. Je ne parle pas, bien entendu, des tièdes et des raisonnables qui, restés en possession de toute leur raison, s'approchent des tables pour se distraire un instant.

Je ne m'occupe que de ceux qui, sur une carte, sur un dé, jouent leur destinée, et savent bien que, si le hasard les trahit, ils n'ont plus qu'à se faire sauter la cervelle. Les comédiens qui jouent dans les mélodrames, et dont tout le mérite consiste à faire frémir la foule, devraient aller là pour étudier les expressions horribles et terrifiantes que devant les culbutes des cartes et des dés prennent à certains instants les visages des ponteurs. Les femmes surtout sont curieuses à observer. On dirait qu'elles deviennent transparentes comme du verre. Il semble qu'on voit battre leur cœur comme on voit remuer le ressort d'une montre. Leurs narines se dilatent, leurs yeux se cernent et leurs rides s'accentuent. Il y en a qui, en une minute, vieillissent de dix ans, pour rajeunir aussitôt, si le hasard se montre galant.

[*A continuer.*]

Excellente et populaire maison que la maison Billard, No 59 rue de Chartres, au coin de la rue Bienville, vous y trouvez une collection complète de tous les livres français et américains, et tous les articles à l'usage des écoliers, tels que papier, de toute sorte, ardoises, crayons, encre, plumes et porte-plumes, le tout à des prix on ne peut plus réduits.

Vous pouvez aussi vous procurer chez M. H. Billard des papiers peints de toute beauté, du genre le plus nouveau et provenant des meilleures fabriques françaises et américaines ; il entreprend la pose de papiers de tenture, des bordures et autres objets servant à la décoration des appartements, et il s'est assuré dans ce but le services de nos plus habiles ouvriers. Enfin M. Billard reçoit tous les livres, brochures, revues et journaux illustrés de France, et un service régulier à l'usage de ses abonnés.

D. H. Holmes.—Ouverture des nouvelles salles de vente.—Ce splendide magasin, qui est tout un monde et qui rivalise avec les plus riches établissements de New York, de Londres, de Paris, en élégance, en richesse, en variété, ouvre maintenant sur quatre rues. C'est tout un musée de délicieux articles, de nouveautés choisies par des mains habiles. Mais si colossal que soit ce stock il sera vite épuisé, car la maison Holmes, en raison de la grande échelle sur laquelle elle opère, peut faire et fait des rabais exceptionnels. Nous engageons le public à aller visiter les nouvelles salles de vente et d'exposition qui viennent de s'y ouvrir, elles regorgent des produits des fabriques les plus renommées de tous pays. En lisant l'annonce que nous publions plus loin on verra que la maison D. H. Holmes accorde une diminution de cinq cents sur chaque dollar de marchandises payé au comptant. Cet avantage sera fait aux acheteurs pendant quelque temps seulement ; il importe donc de se presser pour en profiter. Il n'est rien que le caprice le plus exigeant ne puisse trouver là.

Desforges, Montagnet & Cie.—Les familles, de même que les usines, trouveront de leur intérêt à s'approvisionner de charbon chez les messieurs sus-nommés, qui leur vendront le Pittsburg de première qualité, livré à domicile, au prix de 45 sous le baril. Non seulement ces messieurs vendent-ils leur charbon aux chiffres les plus modiques du marché, mais aussi ils laissent au public la faculté de commander le charbon maintenant, et d'en demander la livraison à la date de son choix.

Charbon de Pittsburg.—Nous publions dans une autre colonne une annonce de **M. Chs. Gaulon**, marchand de charbon—Chs. Gaulon est un marchand de vieille date, il possède un fort assortiment de charbon qu'il offre au public avec tous les avantages du bon marché. Il prie les personnes qui n'ont pas encore fait leur approvisionnement, de s'adresser chez lui, ses bureaux se trouvent au No 35 Vieux Bassin, près Trémé, ainsi qu'au dépôt encoignure Champs-Elysées et Chartres. Ne laissez pas passer votre chance.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

CONCOURS LITTÉRAIRE DE 1882

L'Athénée réuni en séance régulière le 9 juin, a adopté les dispositions suivantes pour le concours de 1882.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, l'une comprenant les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 15 juin jusqu'au 1er février 1883 inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 1er février ; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge d'un quart de largeur, et seulement sur le *recto et les lignes* : ils ne devront pas dépasser 20 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Il est laissé à la discrétion du "comité d'examen" d'ouvrir les lettres des candidats qui auront mérité les médailles, pour s'assurer s'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée. On inscrira les noms des lauréats sur un tableau d'honneur affecté aux concours annuels.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu ou obtiendra la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes :

De l'influence de la femme dans la famille.

Pour les hommes :

Nécessité des études élémentaires pour le choix d'une profession, d'un art ou d'un métier.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 1294.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

Concours des écoliers des deux sexes, sous les auspices de l'Athénée Louisianais.

Prix à décerner—Deux médailles d'or offertes par un groupe de Français.

Nous croyons devoir rappeler au public que l'Athénée Louisianais désireux d'encourager les élèves des deux sexes qui apprennent le français, ouvre un concours où les deux meilleures compositions en cette langue vaudront à leurs auteurs une médaille d'or.

La distribution des prix aura lieu en séance publique, au milieu d'une fête artistique en même temps que littéraire, et sous les yeux d'une nombreuse audience réunie pour assister au triomphe des jeunes lauréats.

Les élèves des écoles ou institutions de la ville et de la campagne, ainsi que les enfants qui reçoivent leur instruction chez leurs parents, sont invités à concourir.

Il y aura deux classes de concurrents dans l'une seront les garçons, dans l'autre les filles.

Chaque classe aura un sujet particulier à traiter.

La date du concours est fixée au SAMEDI, 9 décembre.

Les concurrents de l'un ou l'autre sexe devront être âgé de moins de dix-sept ans à la date fixée ci-dessus.

Le concours aura lieu dans les salles de l'Union française (ancienne Loge de la Parfaite Union) rue des Remparts, entre Dumaine et St-Philippe.

Les futurs concurrents sont priés de vouloir bien s'inscrire sur un registre placé dans le magasin de M. F. Tujague, rue de Chartres, 11.

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Audibert, François	Deltz, Jacob
Avet, Vincent	Desplats, François
Baldy, Jean-Baptiste	Gautier, Emile et Adolphe
Barbin, Célestin	Grand, François
Bernadot, De Vve Duprey	Jacomo, Fidèle
Bloch, Salomon	Legay, Auguste
Blois, Joseph de	Marsolan, Pierre
Bonneville, Marcel	Minnet
Bony, Dme	Oueillé, Jean
Capron, Jules Alfred Richard	Pérès, Paul
Cartier, Jules Mathieu	Pontacq, Alexandre
Castet, Paul	Rousset, Jean
Castel, Anne	Salomon, Mathieu
Castaing, Alexandre	Saloy, Pierre et Bertrand
Charton, Jean	Sorbet, Guillaume
Cieutat, Jean F'çois Sévère	Tarand, Mathieu Gandé
Corvaisier, Joseph Jean Marie	Thèse, Honoré Crabé
Darras Louis Nicolas	Vessières, Jean
	Vincentelli, Ange André dit Luigi

Le consul de France
VTE PAUL D'ABZAC.
Nlle-Orléans, le 1er octobre 1882.

1er oct—1

Il n'est pas de magasin plus populaire, mieux achalandé que le grand dépôt de thé si connu sous le titre de Great T Depot, situé aux numéros 3 et 5 de la rue du Camp. Nous apprenons avec plaisir que M. Isidore Danziger vient d'en faire l'acquisition et d'en renouveler complètement l'assortiment. On peut trouver constamment chez lui des thés, des cafés, des épices de toute espèce, toujours d'une pureté extrême et d'une grande fraîcheur. Chez lui rien d'adultéré, de falsifié. M. Danziger en fait une maison de confiance où les familles peuvent s'approvisionner en toute confiance. Tous les cafés sont d'ailleurs grillés et moulus à la vapeur, ce qui lui permet de les fournir à très bon marché. En fait, on ne les vend nulle part à plus bas prix. M. I. Danziger est bien favorablement connu à la Nouvelle-Orléans. Sa longue expérience, sa grande habileté sont autant de garants de la façon honnête et intelligente dont il va diriger son nouveau commerce, et ses amis, sa clientèle le suivront sans aucun doute dans la rue du Camp.

Importations françaises.—L'importante maison H. Damiens, qui a succédé à l'ancienne maison T. Moreau, 127 et 129 rue Royale, vient de recevoir, nos lecteurs seront heureux de l'apprendre, un vaste assortiment d'articles de toilette pour dames et messieurs. Comme toutes ses autres importations, celles-ci se distinguent par une très grande variété et une très grande nouveauté. Une annonce qu'on se lira plus loin, donne l'énumération partielle des articles nouvellement reçus et que la maison Damiens vendra à des prix d'une surprenante modicité : Chemises blanches et en couleurs, avec et sans cols, poignets nouveau genre, gilets de dessous en flanelle mousseline, mérinos et coton, caleçons toile et coton croisé, chaussettes, brosses, peignes, ceintures de voyage et une myriade d'autres articles. Nous signalons l'annonce qui nous occupe à l'attention de nos lecteurs et les engageons à s'y arrêter.

LISTE DE NAVIRES.

En partance pour la Nouvelle-Orléans

NEW-YORK.

Steamship Bretwalda, Carpenter, ...parti 18 oct
Steamship Morgan City, Adams.....parti 18 oct
Steamship Lone Star, Quick,........parti 14 oct
Steamship Knickerbocker, Kemble. parti 14 oct
Steamship Metapeda, Fowler, ...parti 12 oct
Barque Joshua Lorning, Cook,...en chargement 9 oct

BOSTON.

Barque David A Preston, .en chargement 18 oct

LIVERPOOL

Steamship Bothal, Strangham.........parti 5 oct
Steamship Alava, De Longa...........parti 3 oct
Steamship Historian, Hughes, en chargement 28 sept
Navire Wm Tapscott, Ray, en chargement 9 oct
Navire Thos Lord, Hall, ...en chargement 9 oct
Barque Haydat, Andersen, ...en chargement 27 sept

LONDRES.

Barque Venice, Hill, ...partie 26 aout
Navire Eliza S Milligan, Tucker, ...parti 3 oct

CARDIFF.

Navire Virginia, I arrabie,..........parti 7 sept

NEWPORT.

Steamship Lampert, Tauner. ....parti 27 sept

PLYMOUTH.

Barque Prince Patrick, Peterkin, ...parti 3 oct

ROTTERDAM.

Barque Conquistatore, I auro,..........parti 5 oc

BARROW.

Steamship Celtic Monarch, Wilson, parti 28 sept

SUNDERLAND.

Steamship Harbinger, Kemp, ...parti 3 oct

HAVRE.

Steamship Good Hope. Atkins,....parti 23 sept
Steamship Paris, Arthur,..............parti 28 sept
Steamship Alexandre Bixio Prado parti 26 août
Navire Friedrich, Bruggerman, ...parti 8 sept
Navire Ile Marthe, Trancheeno....parti 7 sept

MARSEILLE.

Barque Simpson, Gargullo..........partie 11 sept

BORDEAUX.

Barque Leopold et Marie, Lesoalle, en chargement 26 sept
Barque Roman, ——, ...partie 15 oct
Barque Alphonse et Marie, Privat ....partie 25 août

BREME.

Navire Constantia, Kuhlken,.........parti 10 oct
Barque Freihandel, Washter, ...parti 15 sept

GENES.

Barque Simpson, Gargullo,............partie 7 sept

ANVERS

Navire Nettie Murphy, —, ...parti 15 oct
Barque Lincoln, Gerolinich.......partie 23 sept

BARCELONE

Barque Llodbregat, Molino,........partie 20 juin
Brick Joya Lldolobregat, Molino, ...en charge ment 1 juin

MESSINE.

Steamship Whickham, Scott, en chargement 8 août

MALAGA.

Steamship Scandivania, Miller, ...parti 3 oc

NAPLES

Steamship Scandinavia, Miller.....parti 27 sept

RIO DE JANEIRO.

Brick Shepherdess, Cook, en chargement 15 sept
Barque Giuise & Clemenza, Gerolamo...partie 4 sept
Barque Jacob Aal, Beruldsen, ...partie 17 août

GIBRALTAR.

Steamship Brwalda, Cadieuter...parti 20 sep

Liste complète des navires dans le Port de la Nlle-Orléans

Comprenant les noms des navires et de leurs capitaines, ceux des consignataires, avec indication du tonnage, du mouillage et de la destination

STEAMERS.

Algiers Am, 2287 Percy pour New York Alger C A Whitney &co
Atlantico Ital, 712 Bruzza pour le Continent Elevator, A K Miller &co
Argosy Ang, 1259 Marshall pour Reval 45 4e dist, Strauss &co
Altascrag Ang, 1872 Buyers pour le Havre 47 4e dist, Forstall Ross & Clayton
Ana de Sala Es, 1151 Ojinaga pour Barcelone 31 1er dist, S V Fonaris &co
Buenaventura Esp, 1332 Garro pour Liverpool 28 1er dist, Avendano Bros
Ben Venue Ang, 989 Orain pour —— Freetown A K Miller &co
Cella Ang 1666 Simpson pour Liverpool 42 4e dist, Hall & Vaughan
Clinton Am, 1181 —— pour —— Alger, C A Whitney &co
City of Mexico Am, —— McIntosh pour les ports du Mexique 9 2e dist, E A Yorke
Dupuy de Lôme Fr, 2663 Philipot pour le Havre 42 4e dist, Forstall Ross & Clayton
Explorer Ang, 1298 Corbishley pour Liverpool 10 2e dist, Lucas E Moore &co
Gussie Am, 998 Hill pour—— A Whitney &co
Lord Derby Ang, 1132 Brown pour Reval 42 4e dist, Forstall Ross & Clayton
Margaret Am, 508 —— Laid Up—3e dist, au capitaine
Morgan Am, 994 Hoxie pour——Alger, C A Whitney &co
Murciano Esp, 1552 Luzarraga pour Liverpool 27 1er dist, A K Miller &co
Metapedia Ang, —— Fowler pour Reval 45 4e dist, Forstall Ross & Clayton
North Dunham Ang, 1227 Williams pour Reval 45 4e dist, A K Miller &co
Prinz Georg All, 2295 Feide pour le Havre 47 4e dist, A K Miller &co
Provencia Fr 1075 Lebuby pour le Havre 28 3e dist, L Grand
Raolla Ang, 1169 Tyler pour Reval Washington, Hall & Vaughan
Serra Esp, 1624 Larragua pour Liverpool 40 4e dist, L Ranger &co
Sportsman Ang, 1281 Russell pour Reval 46 4e dist, A K Miller &co

NAVIRES.

Annie Goudey Ang, 1135 Bent pour Belfast 26 3e dist, Hall & Vaughan
Bonanza Am, 1079 Webster pour le Havre 1re rue, Norton & Ball
Benlomond Ang, 937 Sinclair pour Gênes 3e rue A K Miller &co
Charles Ang, 1509 Nickerson pour le Havre 3e rue, A K Miller &co
Cromwell Am, 891 Barstow pour le Havre 34 1er dist, Jos F Lovell &co
J C Robertson Ang, 1036 Davis pour Liverpool Alger, Norton & Ball
Nor—— Am, 1130 Murphy pour —— 3e rue, A K Miller &co
Orient Am, —— pour —— rue Louisa

BARQUES.

Voladora Esp, 719 Aguibel pour Barcelone 31 1er dist, G Corral &co
Cort Adler Nor 407 Christensen pour —— 12 1er dist Roddendorff &co
Cato Nor 343 Kruger pour —— Alger, Robt Oerlein
Carniola Ang, 732 Peck pour le Continent Freetown, DeWolf & Hammond
Eskedal Nor, 403 Knudsen pour —— Gretna, Buddendorf &co
Howard Ang, 540 Hay pour —— 32 3e dist, Hall & Vaughan
Lufra Nor, 401 Lorentzen pour —— Gretna, Buddendorff &co
Olano Esp, 475 Yapizua pour —— 6e rue Arandano Bros
Romanoff Ang, 1070 Pearce pour —— 28 3e dist, Norton & Bell
Themis Ang, 926 Nichlsen pour Brême 2e rue, Hall & Vaughan
Teresa Figueras Esp, 499 Ferordo pour Barcelone, 6e rue G Corral &co
Valparaiso Esp, 935 Bond pour Barcelone 32 1er dist, G Corral &co
Windward Ang, 607 Bogart pour —— Gretna, DeWolf & Hammond

GOELETTES.

Seguin Am, 165 Ricker pour——10 2e dist, J J Fernandez & Son
Vernal Am, 149 Huntermann pour——15 1er dist, J P Macheca & Bro

Compagnie d'Assurances Croissant,

(CRESCENT INSURANCE)

67 et 69, rue du Camp

NOUVELLE-ORLÉANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849. —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880,

CAPITAL EN ARGENT...$600.000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéances fixées de gré à gré, émises contre des risques d'incendie.

W. R. LYMAN.............................Président.
CHAS. H. DOLSEN..............Vice-Président.
CHAS. E. RICE........................Secrétaire.

Directeurs

Samuel H. Kennedy	Paul E. Mortimer,
Victor Meyer,	Joseph Bowling,
W. B. Conger,	S. Hernsheim,
George W. Sentell,	Edward Nalle,
Alf. Moulton,	J. J. Reiss,
Charles Newman,	Louis Prados,
U. Marinoni,	Harry L. Flash,
Lucien Deléry,	A. H. Steward,
Charles H. Dolsen	Sigmund Katz,
Reuben G. Bush,	N. D. Wallace,
John Calder,	R. F. W. Bachman,
S. C. Coulon,	Wm Garig,
W. A. Phelps,	John D. Fisher,
M. Gillis,	A. Rosenfeld,
Wm. R. Lyman.	C. K. David.

Voir nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas.

15 juil—1an v&c

LIVERPOOL and LONDON and GLOBE INSURANCE COMPANY.

Département du Sud.
Bureau : coin Carondelet et Gravier.

Le capital de cette Compagnie est de DIX MILLIONS DE DOLLARS, auquel doit s'ajouter la responsabilité illimitée des propriétaires.

Etat de situation de la succursale des E.-U. 1er juillet 1881.

Actif..............................$4.592,248 18
Passif.................................2,550,166 52
Excédent..............................2,042,081 66

On sollicite des assurances pour risques de toutes sortes. Le Bureau des Directeurs, est pleinement autorisé à régler et payer toutes les pertes survenant en cette ville, ce qui place la Compagnie sur un pied d'égalité avec les compagnies locales, opérant en vertu de chartes conférées par les lois de l'Etat.

Bureau de Directeurs.

J. F. SCHRODER, Esq., Chairman, de la maison L. Christ & Co.
NEWTON BUCKNER, Esq., de la maison Bucknar & Co.
PERRY NUGENT, Esq., de la maison Nugent & Lallande.
PETER ANDERSON, Esq., de la maison Anderson & Simpson.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident.
JULES P. ROUX, Assistant Secrétaire Résident.
CLARENCE F. LOW, sous-assistant secrétaire Résident.
Nlle-Orléans, 20 octobre 1881.
24 oct—1an vste

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

Vingt-huitième état annuel.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant : Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1882, y compris les primes non acquises de l'année précédente —

Risques de feu	$261,970 34
Risques maritimes	27,993 33
Risques de rivières	18,567 02
Total des primes	$308,530 69
Moins primes non acquises	76,547 00
Primes nettes, 31 mai 1882	$231,983 69
Pertes payées	
Sur risques de feu.....$63,202 09	
Sur risques maritimes. 7,711 06	
Sur risques de rivières. 7,893 08	
Taxes et dépenses, moins l'intérêt...... 13,126 78	
Réassurances et primes remboursées.... 19,103 16	
	$111,036 10
	$120,947 52
Moins jugements payés sur toutes réclamations	19,436 76
Profit	$101,510 76

La Compagnie possède l'actif suivant :

Propriétés foncières	$252,676 17
1442 actions de la compagnie des Waterworks de la N-Orléans, 47	67,734 00
Actions de banques, chemins de fer et autres actions	66,285 67
Billets garantis par hypothèque et nantissement	151,761 27
Billets à recevoir	64,170 58
Primes en voie de collection	32,652 07
Actions d'assurance	1,950 00
Actions du Vallette Dry Dock Co.	10,400 0
Actions du Levee Steam Cotton Press	1,680 00
Jugement sur billets hypothécaires	4,335 00
Argent en caisse	51,542 54
	$705,187 30

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Signé et assermenté devant moi ce 12me jour de juin 1882.

JAMES FAHEY, notaire.

A une réunion du Conseil de Direction, tenu le 12me jour de juin 1882, il a été résolu de déclarer, en plus du dividende intérêt de Dix pour cent déjà payé aux actionnaires, un nouveau dividende de VINGT-CINQ POUR CENT, sur les primes nettes participantes acquises durant l'année expirée le 31 mai 1882, payable le troisième LUNDI du mois de juillet.

DIRECTEURS.

P. MASPERO,	JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH,	J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO,	PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY,	CHAS. LAFFITTE,
JOHN GEDDES,	D. A. CHAFFRAIX,
B. W. TAYLOR,	

13 juin—

ANNUAL STATEMENT OF THE New Orleans Insurance Co.,

for the year ending 31st of December, 1881.

Fire premiums	$285,620 68	
Marine premiums	73,924 07	
River premiums	32,776 02	
		$392,320 77
Add premiums earned from last year		102,601 26
		$494,922 03
Deduct—		
Premiums unearned	$97,983 10	
Return premiums	22,213 78	
Re-insurances	22,012 35	
		132,209 23
Net earned premiums		$362,712 80
Add—		
Interest, rents and salvages	$36,465 98	
Amount to credit of profit and loss	114,369 89	
		150,835 87
		$513,548 67
Deduct losses paid—		
Fire....$119,457 82		
Marine.. 33,048 15		
River... 31,169 95		
		$183,675 92
Rebate, agency, commissions, taxes, salaries, Board of Underwriters, general expenses	124,299 37	
Semi annual dividend of July, 1881	25,000 00	
Semi-annual dividend of December, 1881	25,000 00	
		357,975 29
		$155,573 38
Deduct—		
Claims adjusted and due	$11,625 83	
Claims not adjusted	21,200 00	
Claims doubtful	7,500 00	
Claims resisted	5,000 00	
		45,325 83
Net surplus		$110,247 55

The Company has the following assets :

Cash in banks	$43,197 61
United States 4 per cent. bonds	234,000 00
City real estate	79,440 00
First mortgage notes	101,390 00
Pledge notes	13,850 00
Loan on call	94,500 00
Bills receivable in settlement of premiums	17,103 42
New Orleans Water Works bonds	28,250 00
New Orleans City Railroad bonds	29,625 00
Levee Steam Cotton Press bonds	28,000 00
New Orleans and Pacific Railroad bonds	1,860 00
Louisiana Ice Manufacturing Company bonds	11,500 00
Battalion Washington Artillery bonds	500 00
City Railroad stock	1,732 50
State National Bank stock	642 50
Valette Dry Dock Company stock	3,000 00
Importers' bonded warehouse stock	875 00
New Louisiana Jockey Club stock	750 00
Suspense account	443 76
Premiums in course of collection	56,736 83
Due by agents and in course of transmission	27,315 66
	$774,712 28

LIABILITIES.

Capital stock	$500 000 00
Reinsurance reserve	87,983 10
Dividends unclaimed	4,394 77
Due other companies for reinsurances	1,761 03
Dividend for December, 1881	25,000 00
Claims as above	45,325 83
Surplus reserve	110,247 55
	$774,712 28

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

(Signed) J. TUYES, President.
(Signed) J. W. HINCKS, Sec'y.

Sworn to and subscribed before me this 13th day of January, 1882.

(Signed) JAS. FAHEY, Notary Public.

We, the undersigned, special committee appointed by the Board of Directors of the New Orleans Insurance Company to appraise the assets of said company, hereby certify that after a careful examination the valuation of said assets, as above specified, true and correct.

(Signed) A. SCHREIBER, ANT. CARRIERE, W. A. BELL, H. GALLY.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 12th day of January, 1882, it was resolved to pay on demand the semi-annual interest dividend of Five per cent. on the capital stock to the stockholders or their legal representatives.

New Orleans, Jan. 13, 1882.
(Signed) J. W. HINCKS, Secretary.

DIRECTORS :

Jules Aldigé,	H. Gally,
Theo. Brierre,	Chas. Lafitte,
W. A. Bell,	Pierre Pouts,
Ant. Carrière,	Ad. Schreiber,
C. T. Dugazon,	Chas. E. Schmidt,
D. Fatjo,	Jules Tuyès.

26 juil—

CHEMINS DE FER

Star and Crescent Route. VOIE FERRÉE

—ENTRE—

La Nlle-Orléans et Houston,

—COMPOSÉE—

DU CHEMIN DE FER MORGAN LOUISIANE ET TEXAS, CHEMIN DE FER DE L'OUEST DE LA LOUISIANE, CHEMIN DE FER DU TEXAS ET DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

DEPARTS.	ARRIVÉES.
Nlle-Orléans à 42. M	A Houston 6:45 A. M
Houston .. 0.30 P. M.	Nlle-Orléans 4:25 P. M

Chars dortoirs entre la Nlle-Orléans et San Antonio.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de l'endroit. Durée du voyage à Galveston par cette voie, 23 HEURES. Billets à vendre et chars dortoirs à retenir tous les jours au bureau, au coin des rues Magasine et Natchez.

C. A. WHITNEY & CIE., Directeurs.

17 mai—1an

Chemin de Fer Pontchartrain.

HEURES DE DÉPART ET D'ARRIVÉE.

MILNEBURG.

A partir de VENDREDI, 22 sept, les trains partiront comme suit :

TOUS LES JOURS.

De la ville.	De Milneburg.
6:22, 8:00, 9:32 10:52 a. m.	5:57, 7:00, 8:37, 10:12, 11:30 a. m.
1:00, 2:14, 3:14, 4:20 5:37 p. m.	1:40, 2:42, 3:47, 4:52 p. m.
6:54, 8:10, 9:24, p. m.	6:22, 7:27, 8:52, p. m.

Les trains de 9:32 h. a. m. et de 1 h., 8:10, p. m. partiront de la gare de la rue du Canal.

Les trains de 8:00 a. m. partiront du dépôt de la rue du Canal les Mercredi et Dimanche seulement.

Les trains de 5.37 p. m. partiront du dépôt de la rue du Canal les Mercredis seulement.

Un train spécial partira du dépôt de la rue du Canal les Dimanche à 7:02 a m.

Un train spécial partira du dépôt de la rue du Canal partira les Mardis, Vendredis et Samedis à 4:00 p. m.

Le Dimanche, les trains partent d'après le tableau ci-dessus jusqu'à 2 p. m. ensuite toutes les 30 minutes jusqu'à 7:30. Le dernier train partant du Lac à 8:52 p. m.

Les heures sont celles de la ville.

16 mai— J. T. HARAHAN. Président

Bureau de la Compagnie du New Orleans City Railroad, No 102 rue du Canal—Nlle-Orléans, 2 avril 1882.

Heures de départ des trains du Lac

LES dimanches, les trains partiront de la ville pour West End toutes les heures jusqu'à 2 heures de l'après-midi. Après 2 heures, ils partiront toutes les vingt (20) minutes, jusqu'à 8 heures du soir. Le dernier train quittera West End à 9 heures du soir.

Les autres jours les trains partiront de la ville pour West End toutes les heures, à partir de 10 heures du matin jusqu'à 8 heures du soir, et le dernier train du lac quitt ra West End à 9 heures du soir. Le tout jusqu'à nouvel ordre.

F. WINTZ surintendant général.

2 avril—

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAIL ROAD.

La route la plus courte et la plus rapide à toutes les villes de l'Est.

ALLANT SANS CHANGEMENT JUSQU'A NASHVILLE, LOUISVILLE, MONTGOMERY, CINCINNATI, ST. LOUIS, ATLANTA, LYNCHBURG, ET WASHINGTON. EN CHARS DORTOIRS.

TRAINS COMPLETS DE LA NOUVELLE-ORLEANS A LOUISVILLE

	Départ.	Arrivée.
Express	7:00 a. m.	9:12 p. m.
Côte accomodation	3:45 p. m.	9:02 a. m.
Malle rapide	6:42 p. m.	9:22 a. m.
Train de la côte, Dimanche	7:17 a. m.	9:17 p. m.

UN SEUL CHANGEMENT DE CARS JUSQU'AUX VILLES DU NORD ET DE L'EST.

Des chars-salons seront ajoutés aux trains d'agrément, ainsi qu'à ceux des excursions du dimanche. Prix 25 cts par voyage.

Bureau des billets, coin St-Charles et Commune, J. W. SMITH, agent de tickets, où l'on peut s'assurer d'avance des places dans les sleeping cars.

De la Nlle-Orléans à à Biadon Springs, aller et retour $14 55.

C. P. ATMORE Agent général pour les passagers.
JOHN KILKENY, assistant-agent-général pour les passagers.
J. H. SMITH, Agent pour les billets,
J. T. HARAHAN. Surintendant.

12 mai—

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAILROAD.

Shortest and Quickest Route to all Eastern Cities.

THROUGH WITHOUT CHANGE TO NASHVILLE, LOUISVILLE, MONTGOMERY CINCINNATI, ST. LOUIS, ATLANTA, LYNCHBURG AND WASHINGTON, IN SLEEPING COACHES.

ENTIRE TRAINS THROUGH FROM NEW-ORLEANS TO LOUISVILLE.

	Leave.	Arrive.
Express	7:00 a. m.	9:12 p. m.
Coast accommodation	3:45 p. m.	9:02 a. m.
Fast Mail	6:42 p. m.	9:22 a. m.
Sunday Coast train	7:17 a. m.	9:17 p. m.

ONLY ONE CHANGE OF CARS TO NORTHERN AND EASTERN CITIES.

Drawing Room Cars attached to Coast and Sunday excursion train Fare 25 cts each way.

Ticket office, corner St Charles and Common streets, J. H. SMITH, Ticket Agent, where Sleeping Car accommodations may be secured in advance.

From New-Orleans to Biadon Springs and return $14 55.

C. P. ATMORE, General Passenger Agent,
JOHN KILKENY, Asst. Gen. Pass. Ag't.
J. H. SMITH, Ticket Agent,
J. T. HARAHAN, Superintendent.

12 mai—

Great Jackson Route.

Chicago, St. Louis & New Orleans R. R.

The **Standard gauge** trunk line between the North and the South.

The ONLY LINE running PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH from NEW ORLEANS TO CINCINNATI, ST. LOUIS AND CHICAGO, WITHOUT CHANGE of trucks.

ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.

The ONLY DIRECT ROUTE to ST.-LOUIS CHICAGO, and ALL POINTS NORTH AND WEST. Many miles shorter, and many hours quicker than any other line.

DOUBLE DAILY TRAINS leave and arrive at Calliope Street Depot, as follows :

LEAVE	ARRIVE
Express No 2..8:00 A. M.	Mail No 1...7:00 A. M
Mail No 4.....5:30 P. M.	Express No3 10:45 A. M

Nos 1, 2, 3 and 4 run daily.

Ticket office, 22 Camp street, corner Common.

A. D. SHELDON Ticket Agent.
J. W. COLEMAN, Acting Gen. Pass. Agent.
C. M. SHEAFE, General Superintendent.

Grande Route de Jackson.

Chicago, St. Louis & New Orleans R. R.

LIGNE "STANDARD GAUGE" ENTRE NORD ET LE SUD.

L'UNIQUE LIGNE faisant usage DES WAGONS DORTOIRS PULLMAN de la NLLE-ORLEANS JUSQU'A CINCINNATI, ST. LOUIS ET CHICAGO, **sans changement** de trucks.

UN CHANGEMENT SEULEMENT JUSQU'A NEW YORK ET LES VILLES DE L'EST.

L'UNIQUE ROUTE DIRECTE pour ST. LOUIS, CHICAGO et TOUS LES POINTS DU NORD ET DE L'OUEST. Plusieurs milles plus courte et plusieurs heures plus rapide que les autres lignes.

DOUBLE TRAINS QUOTIDIENS qui partent et arrivent à la gare de la rue Calliope comme suit :

DEPART	ARRIVÉE
Express No 2..8:00 A. M.	Malle No 2..7:00 A. M.
Malle No 3....5 30 P. M.	Expr No 3. 10:45 A. M.

Nos 1, 2, 3 et 4 partent tous les jours.

Bureau des Billets, 22 rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent de Tickets.
J. W. COLEMAN, Agis't Agent Gén. des Pass.
C. M. SHEAFE, Surintendant général.

LA NOUVELLE LIGNE—

LE CHEMIN DE FER DU TEXAS ET DU PACIFIQUE, maintenant en pleine opération, est la ligne directe de la NOUVELLE ORLEANS POUR LE NORD, L'EST, L'OUEST ET LE CENTRE DU TEXAS, et tous les points de L'ARIZONA, DU MEXIQUE, DU NOUVEAU MEXIQUE ET DE LA CALIFORNIE.

Le train direct part du pied de la rue Thalie, tous les jours, à 8:30 a. m. Arrive à 3 p. m.

Pour billets ou informations s'adresser au No 47 rue St-Charles, coin Gravier, ou au dépôt, au pied de la rue Thalie.

A. S. GRAHAM, Agent de Billets.
F. CHANDLER, Agent Général pour les Passagers.
C. B. KERNIAN, Assist. Agent Général pour les Passagers.

6 oct—

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLEANS. MOBILE ET ST LOUIS.

VOIE DIRECTE, ANCIENNE ET SURE des chemins de fer de la Mobile, de l'Ohio et des Iron Mountains. C'est positivement la seule route sur laquelle il y ait des **Chars-dortoirs**, palais de Pullman, de la Nlle-Orléans, et faisant des jonctions à la gare de l'Union à St-Louis avec les trains venant de la Nouvelle-Orléans.

Des jonctions sont faites à la gare Union de St Louis par les trains allant directement à Omaha, Milwaukee, Burlington, San Francisco, Detroit, St Paul, Kansas City, Denver, Chicago, Rock Island, Minneapolis et aux **Célèbres lieux de plaisance** d'été du Michigan, Iowa, Wisconsin, Minnesota et à tous les points du grand Nord-Est.

Les trains de la côte du chemin de fer de Louisville et Nashville, nommé maintenant l'**Express de St Louis**, ont prolongé leur cours jusqu'à Mobile, tout exprès dans le but de faire jonction avec les trains de la Mobile, de l'Ohio et des Iron Mountains, garantissant ainsi aux passagers certaines jonctions avec les trains allant à et venant de St Louis, de la Nouvelle-Orléans et de tous les points de l'Ouest.

Pour des mappes, des tableaux de départs et des informations spéciales, s'adresser en personne ou par lettre à R. W. GILLESPIE, agent-général du département des passagers au Sud, bureau du chemin de fer de la Mobile, coin des rues St Charles et Commune Nlle-Orléans.

R. W. GILLESPIE, Agent-Général au Sud, Nlle-Orléans, Lae
J. C. WALLER, Agent-Général du départ des passagers Mobile Ala.

14 fév—1an

CHEMINS DE FER.

GRAND CHEMIN DE FER

Partant la malle des Etats-Unis entre la Nlle Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue des Champs-Elysées tous les jours, à HUIT HEURES A. M., et se rallera au CONVOI DE PASSAGERS qui part d'Alger à 8 h. 25 A. M.

Le frêt pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Lasadieville et Lockport, sera transporté aux taux de bateau à vapeur pour toute la route.

Le taux du frêt, pour les points sur l'Atchafalaya et le Têche, en-delà de Morgan City, est retiré pour le moment. Des contrats spéciaux pour frêt sur marchandises expédiées pour ces points devront être faits, avant l'expédition avec Thomas A. Stephens, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Le frêt pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des taux spéciaux, sous forme de billets dits "commutation" seront accordés à ceux qui expédieront que par ce chemin de fer.

Afin que le frêt soit promptement expédié il doit être délivré avant 3 heures ; le frêt reçu après cette heure partira par les trains suivants.

Billets "commutation"—500 milles pour $15.—Ces billets ne sont émis qu'en faveur des personnes à qui la compagnie juge convenable de ce donner.

GEO. PANDELY, Surintendant.

Pour frêt et passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasine.

Il ne sera point reçu de frêt après 5 heures.

CHAS. A. WHITNEY & CO. Agents.

A la station Terrebonne le chemin se relie chemin d'embranchement de Thibodaux, allant Thibodaux et Houma.

ASSURANCES.

THE MERCHANTS' MUTUAL INSURANCE COMPANY

OF NEW ORLEANS.

104..............Canal street 104

28th ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement :

Premiums received during the year ending May 31, 1882 including unearned premiums of the previous year on—

Fire risks		$261,970 34
Marine risks		27,993 33
Rivers risks		18,567 02
Total premiums		$308,530 69
Less unearned premiums		76,547 00
Net earned premiums May 31 1882		$231,983 69
Losses paid, on—		
Fire risks	$63,202 09	
Marine risks	7,711 06	
River risks	7,893 08	
Taxes and expenses, less interests	13,126 78	
Reinsurances and return premiums	19,103 16	
		$111,036 17
		$120,947 52
Less judgments paid on all outstanding claims		19,436 76
Profit		$101,510 76

The Company has the following assets :

Real estate	$252,676 17
1442 shares New Orleans Water Works Company, 47	67,734 0
Bank, Railroad and other stocks	66,285 67
Notes secured by mortgage and pledges	151,761 27
Bills receivable	64,170 58
Premium in course of collection	32,652 0
Insurance stocks	1,950 00
Stock of Vallette Dry Dock Co	10,400 00
Stock of Levee Steam Cotton Press	1,680 00
Judgment on mortgage notes	4,335 00
Cash on hand	51,542 54
	$705,187 30

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.

PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA.
Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me the 12th day of June, 1882.

JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 12th day of June, 1882, it was resolved that in addition to the interest dividend of Ten Per Cent already paid to the stockholders, a further dividend of TWENTY-FIVE PER CENT. on the net earned participating premiums for the year ending May 31, 1882, be paid on the third Monday of July next.

—DIRECTORS—

P. MASPERO,	JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH,	J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO,	PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY,	CHAS. LAFITTE,
JOHN GEDDES,	D. A. CHAFFRAIX,
B. W. TAYLOR,	

June 14

Récompense de 16,600 fr.—Médaille d'Or

QUINA LAROCHE
ELIXIR VINEUX

Affections de l'Estomac, Anémie, Croissances difficiles, Fièvres et Suites de Fièvres, etc., etc.

PARIS, 22 & 19, RUE DROUOT & PHIE.

TRAMWAYS OU CHEMINS DE FER URBAINS DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Point Central

Tous les tramways ou chemins de fer urbains de la Nouvelle-Orléans, viennent aboutir à la rue du Canal, le grand et unique boulevard de la ville, dont la statue de Clay est le point central. C'est de ce point que rayonnent toutes les voies ferrées destinées au service intérieur de la cité.

Ligne de la rue du Canal.

Les cars portant l'inscription "Ridge Cemeteries" longent la rue du Canal, dans sa partie inférieure, sur un parcours de trois milles et demi jusqu'à l'endroit connu sous le nom de "Half-way House" et qui est situé à mi-chemin entre la ville et le lac Pontchartrain. Le Côteau de la Métairie commence au Half-way House ; c'est un plateau qui domine de six à huit pieds les cyprières avoisinantes et sur lequel sont construits quelques uns des plus beaux cimetières de la Nouvelle-Orléans, entre autres le Cimetière Greenwood où l'on peut admirer le magnifique monument qu'une Association de dames a fait élever à grands frais à la mémoire des soldats morts au service de la Confédération. Un peu au-delà du Half-way House apparaît le nouveau Cimetière de la Métairie qui occupe la place de l'ancien hippodrome de la Métairie.

Un autre service de cars partant de la rue du Canal, relie la ville aux rivages du lac Pontchartrain, et aboutit à l'endroit où le nouveau Canal se jette dans ce lac. Le chemin est à deux voies à partir du "Half-way House," et les wagons, au lieu d'être traînés par des chevaux sont remorqués par une petite locomotive. La distance à parcourir est de sept milles. Le petit village bâti à la jonction du Nouveau Canal et du Lac est extrêmement agréable et, depuis l'établissement de la voie ferrée, est devenu un but général de promenade. Il s'y trouve d'excellents restaurants, des salons de rafraîchissements, des établissements de bains, des tirs, etc.

Lignes des rues Magazine et Prytania.

Le point de départ de ces deux lignes est à côté gauche de la statue de Clay, ou celui qui regarde le fleuve. L'une et l'autre traversent la rue du Camp sur la même voie, jusqu'à la rue Prytania, point où elles bifurquent ; les cars de la ligne Prytania suivant la rue de ce nom jusqu'au dépôt établi dans la rue Toledano et la ligne Magazine continuant à remonter la rue du Camp jusqu'à la rue Magazine, et longeant celle-ci jusqu'à la rue St-Joseph. Il y a un changement de cars dans la rue Magazine, au-delà du Marché de ce nom.

En remontant la rue du Camp par l'une ou l'autre des lignes ci-dessus, on voit à sa droite la Place Lafayette, à sa gauche Odd Fellows' Hall, St-Patrick's Hall et la belle Eglise de St-Patrick.

Dans la rue Prytania se trouvent quelques-uns des plus beaux édifices de la Nlle-Orléans.

Au retour, les cars de la ligne Magazine franchissent la rue de ce nom sur une double voie, et les cars de la ligne Prytania parcourent également la rue de ce nom sur une double voie jusqu'à la jonction de la rue du Camp, point où ils tournent dans la rue Poydras pour suivre la rue Magazine.

Ligne de Carrollton et de la rue Jackson.

Les cars de cette ligne partent de la rue Baronne, près de Canal, à deux îlets de la statue de Clay : ils stationnent en face de Grunewald Hall. La ligne est à double voie jusqu'à Carrollton par la rue Baronne, le Cercle Tivoli et l'Avenue St-Charles. Dans le Cercle Tivoli s'élève un monument à la mémoire de Lee, le grand général confédéré.

Il y a, à Napoleon Avenue, une station où s'arrêtent les wagons traînés par les chevaux pour être remplacés par des voitures dont la puissance motrice se compose d'une petite locomotive sans feu, qui se charge de vapeur à Carrollton. Cette ingénieuse invention est due à feu le Dr. Lamm. On gagne ainsi Carrollton que des cyprières séparaient autrefois de la Nlle-Orléans et qui en est maintenant un faubourg. La distance de la rue du Canal à Carrollton est d'environ sept milles. Aux stations de Louisiana Avenue et de Napoleon Avenue sont des embranchements qui les relient au Mississipi.

Il y a aussi des cars qui partent de la rue Baronne, en face de Grunewald Hall, suivent la voie, par la rue Baronne et l'Avenue St-Charles, jusqu'à la rue Jackson dans laquelle ils s'engagent alors pour gagner le fleuve par un embranchement double.

Ligne de l'Esplanade et du Pont du Bayou.

Les cars de cette ligne partent de la rue du Canal, descendent la rue des Remparts et longent la rue de l'Esplanade jusqu'au pont du Bayou : distance, trois milles environ. Ils reviennent par le même chemin, la voie étant double.

La rue des Remparts et la rue de l'Esplanade sont deux des plus belles rues de la Nlle-Orléans : elles sont larges et bordées de maisons élégantes et en général fort bien construites.

En traversant le pont du bayou on trouve de l'autre côté de ce cours d'eau un car qui vous transporte au Half-way House et de là à la statue de Clay par la rue du Canal.

Sur le parcours de la ligne de l'Esplanade, et près du Bayou, se trouvent les Fair Grounds où ont lieu les Expositions de l'Etat de la Louisiane et où le Louisiana Jockey Club a établi un champ de course. De l'autre côté du Bayou, la voie qui conduit au Half-way House longe le City Park dont les chênes séculaires forment une épaisse forêt.

Ligne des rues Remparts et Dauphine.

Point de départ : rue du Canal. La route se fait par la rue des Remparts jusqu'à la rue de l'Esplanade, celle-ci jusqu'à la rue Dauphine, et la rue Dauphine jusqu'à la rue Pologne, dans le 3e district, où se trouve la station. Le retour s'opère par la rue des Remparts et la rue du Canal.

A la station de la rue Pologne, il y a des cars qui vont jusqu'aux Abattoirs en passant devant les Casernes fédérales. Pour la route entière, de la rue du Canal aux Abattoirs, on ne paie que 5 cents.

Ligne de la Levée et des Casernes.

Les cars partent de la rue du Canal, vis-à-vis la Douane ; ils s'engagent dans la rue Peters, qui devient ensuite Vieille Levée et Levée, et atteignent la rue d'Enghien, 3e district, qu'ils suivent jusqu'à la rue de Chartres pour gagner la rue Pologne où se trouve la station. Là, les personnes qui veulent se rendre au Couvent des Ursulines, aux Casernes ou aux Abattoirs prennent le car affecté à ce service, comme ci-dessus.

Les voitures de cette ligne passent devant la Place Jackson, la Cathédrale, le Marché français et l'Hôtel des Monnaies.

Le retour à la rue du Canal s'opère par les rues Pologne, Royale, Enghien et Levée.

[illegible] du City Park et du Lac.

[illegible] wagons de cette ligne sont mus [illegible] une légère locomotive et vont de la rue du Canal au Fort Espagnol, sur le lac Pontchartrain : distance, environ sept milles. La voie est double d'un bout à l'autre, à l'exception de deux tronçons insignifiants. La station de départ est dans la rue du Bassin près de Canal. Ils suivent la rue du Bassin jusqu'à la rue Bienville, la rue Bienville jusqu'à St-Patrick, St-Patrick jusqu'à la rive [illegible] du Canal d'Orléans, à la jonction du Chemin de la Métairie et du Parc ; ils longent ensuite le Canal d'Orléans (côté ouest) jusqu'au Lac Pontchartrain.

Pour le retour ils suivent la même route jusqu'au Parc, et le reste du parcours se fait ainsi : rue Bernadotte jusqu'à la rue Bienville, Bienville jusqu'à Claiborne, Claiborne jusqu'à Douane, Douane jusqu'à Bassin.

Ligne du Chemin du Bayou et du Marché Français.

La station de départ est la même que [illegible] "Levee and Barracks," rue de la Douane, vis-à-vis la Douane. La même [illegible] sert également aux deux lignes [illegible] à la rue de l'Esplanade où se trouve une voie double conduisant en ligne droite jusqu'au Pont du Bayou. Le retour s'opère par la même route, la voie du Bayou à la rue des Remparts étant commune à la ligne "Esplanade and Bayou Bridge" et à la ligne "Bayou and French Market."

Ligne des Fair Grounds et du Marché Français.

Station de départ : Levée près Dumaine. Parcours : Levée à Dumaine, Dumaine à Broad, Broad à la station de la rue Laharpe. Retour : Bayou à Broad, Broad à Ursulines, Ursulines au Marché Français

Upper Magazine Line.

Station de départ coin lower Magazine et Harmony. Les cars traversent la rue Magazine sur une double voie jusqu'à la rue St. Joseph.

Chemin de fer de Pontchartrain.

Ce chemin de fer est un des plus anciens de l'Amérique : il a été inauguré il y a environ 46 ans. La voie a cinq milles de longueur et se dirige en ligne droite du Mississipi au lac Pontchartrain

Ligne de la rue Claiborne.

Station de départ : rue du Canal, près de la Levée. Parcours : De Canal à Claiborne, de Claiborne aux Champs Elysées et à la rue Urquhart, de la rue Urquhart à la station d'arrivée, Avenue Lafayette. Retour : De l'Avenue Lafayette à Bons Enfants, de Bons Enfants aux Champs Elysées et à Claiborne, de Claiborne (à [illegible] voie) à la rue du Canal.

La rue Claiborne est la rue la plus large de la Nouvelle-Orléans et sera tôt ou tard une des plus belles avenues de la ville.

D'autres cars de cette ligne portant cette inscription "Canal and Common street" partent également du pied de la rue du Canal qu'ils suivent jusqu'à la rue des Remparts. Ils remontent ensuite cette dernière rue jusqu'à Commune, et Commune jusqu'à la station située entre Tonti et Rocheblave. Ils reviennent par Commune, Bassin et Canal.

Ligne de la rue Girod.

Station de départ : Rue du Canal près de la Levée. Parcours : Front à Girod, Girod à Liberty, Liberty à Poydras, Poydras à Claiborne, Claiborne à Commune, Commune à la station entre Rocheblave et Tonti. Retour : Commune à Claiborne, Claiborne à Perdido, Perdido à Carondelet, Poydras, Poydras à Water, [illegible]

Ligne de la rue [illegible] des Fair Grounds.

Station de départ : rue du Canal [illegible] Parcours : [illegible] Dauphine jusqu'à [illegible] Broad [illegible] de là à la station d'arrivée [illegible] suivent la même route [illegible] tourner dans la rue [illegible] la rue Dumaine jusqu'au Bayou [illegible] longent les bords du Bayou [illegible] Grande Route St-Jean [illegible] la station d'arrivée, en passant [illegible] porte des Fair Grounds [illegible] Le retour [illegible] Gentilly, la rue Broad [illegible] et principalement par [illegible] la rue du Canal.

[illegible]